

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

22 MARS 2015

CANTON DE MOREAC

*

TOUS UNIS POUR NOTRE CANTON

Les évènements tragiques de ce début d'année ont montré clairement qu'il est nécessaire d'être unis et solidaires pour faire progresser notre pays en période de crise économique et sociale que nous vivons.

Il en va de même à l'échelon local et départemental car nous savons que le canton que nous voulons représenter et le Morbihan a besoin de toutes les personnes qui en dehors de toutes sensibilités politiques, souhaitent s'investir pour servir l'intérêt général. Soyons tous unis pour défendre notre territoire qui nous voulons innovant.

Des Candidats Complémentaires

Il est important d'avoir des candidats complémentaires apportant un plus dans l'assemblée départementale et dans notre canton du Morbihan intérieur et dans notre canton du Morbihan intérieur.

Michel GUÉGAN est maire de La Chapelle Caro depuis 1983. Avec quatre autres maires (Caro, Missiriac, Saint Abraham, Saint Laurent sur Oust) ils ont créé la première Communauté de Communes de France, Collaborateur de Raymond Marcellin à la région Bretagne, de Pierre Méhaignerie en Ille et Vilaine, de Pierre Joël Bonté dans le Puy de Dôme, membre du conseil de l'Europe, il est un spécialiste reconnu de l'évolution des territoires et nous en avons bien besoin avec les réformes annoncées. Il saura défendre l'intérêt local face aux pressions administratives et politiques.

Nicolas WEBER son remplaçant éventuel a été élu municipal à Saint Guyomard.

Responsable commercial durant 7 ans et professeur de gestion économie pendant 6 ans, il est désormais Principal de Collège.

Son expérience sera particulièrement précieuse puisque la compétence collèges et celle des transports scolaires appartiennent au département. Il saura être l'oreille et l'œil des familles pour les questions éducatives et la culture, élément vital en milieu rural.

Rozenn LAZEYRAS après une maîtrise de Droit Public et un master de finances locales a été chargée d'études au cabinet Michel Klopfer spécialisé dans la gestion des Collectivités Locales.

Elle est actuellement gestionnaire à l'université de Bretagne Sud.

Avec la baisse des dotations de l'Etat et la réforme territoriale qui s'annonce, son expérience peut être utile pour les communes de notre canton.

Sa remplaçante éventuelle Marie Annick DELBARE, retraitée du Conseil Général en médiathèque départementale.

Remplaçante au Centre de Gestion médiathèque et mère au foyer de trois enfants.

Proche de l'humain et de l'environnement, elle est aussi sensible à la nature, aux soins et à la santé.

Force de propositions

Élus, grâce à leur expérience et à leurs compétences incontestables, au service de tous sans exception, ils seront une véritable force de propositions.

Dans le cadre des débats et de la définition des politiques départementales, ils prendront une part très active pour influencer dans le domaine social, principale compétence du département, dans le domaine économique qui comprend également le tourisme, dans le domaine de la santé, dans le domaine des services à la personne, dans le domaine des transports.

Faire de notre territoire un canton innovant

Forts de leur expérience, ils veulent faire des 35 communes un canton innovant comme ce fut le cas en créant la première communauté de communes et le premier Service Public d'Assainissement non collectif de France. Une fierté nationale pour le Morbihan.

Développement économique

Il est absolument indispensable d'encourager et d'accompagner tous les créateurs de richesse et d'emplois (agriculture, artisanat, industrie, commerce, service) car les femmes et les hommes de notre territoire ont le droit de vivre dignement avec leur famille.

Le département et les collectivités locales doivent soutenir toutes les initiatives allant en ce sens avec parfois la création de sociétés d'économie mixte.

Élus nous partagerons avec ceux qui le souhaitent ce que nous avons vécu dans notre vie professionnelle.

Droit à la santé et aux soins

La santé est le bien le plus précieux pour toute personne qui a également le droit aux soins.

A l'exemple de la maison de santé pluridisciplinaire de La Chapelle Caro nous favoriseront la mise en place de tels établissements en milieu rural.

Nous savons pour l'avoir pleinement vécu qu'un véritable partenariat entre professionnels de santé et élus locaux est absolument nécessaire pour obtenir des résultats positifs.

Il en va de même avec la création également de mutuelles de santé complémentaires à l'échelon local à l'exemple de la commune de Caumont sur Durance dans le Vaucluse.

Elles seraient intergénérationnelles et interprofessionnelles en créant du lien social à l'échelon de chaque commune.

L'économie par personne serait de 60 à 80 euros par mois et par personne par rapport aux tarifs pratiqués généralement, donnant ainsi un pouvoir d'achat supplémentaire aux familles.

Nous proposerons à l'assemblée départementale d'engager une réflexion sur ce sujet.

Des transports à la demande

Il faut rompre l'isolement dans les villages et permettre aux seniors et aux personnes seules de participer à la vie locale et faire leurs courses dans leur commune.

Nous ferons des propositions à l'assemblée départementale pour soutenir les initiatives communales ou intercommunales de transports à la demande notamment avec des véhicules électriques s'inscrivant dans la transition énergétique.

Des retraités bénévoles pourraient, avec le soutien du département et de collectivités locales prendre des initiatives dans ce sens. Il faut les encourager.

A votre service

Bien sûr nous pourrions développer d'autres sujets, mais vous avez compris que :

Notre seul objectif est de rendre le maximum de service à la population et n'oubliant jamais les plus démunis.

Nous comptons également sur vos suggestions et vos projets que nous soutiendrons avec toute la ténacité bien connue des Bretons.

En transcendant tous les clivages nous avons envie de faire bouger le canton et le département du Morbihan dans le cadre d'une majorité ayant pour seule ambition et pour seul souci le service de chacune et de chacun des Morbihannais.

Nous avons besoin de vous pour faire aboutir un tel objectif. Vous pouvez compter sur notre volonté et notre détermination pour l'atteindre.

Selon le proverbe :

« là où il y a la volonté existe le chemin »

La volonté nous l'avons, par votre vote le 22 mars 2015, vous ouvrirez le chemin pour concrétiser ensemble le projet collectif que nous vous proposons. Il doit être porteur d'espoir et d'avenir.

De tout cœur merci pour la confiance que vous voudrez bien nous accorder.

Les candidats